

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 19.139

L'An Deux Mille Dix-Neuf, le 04 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 octobre 2019

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 octobre 2019

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, M. Daniel COASSIN, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD-DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. René-Luc CHABASSE, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, Mme Thérèse GORDON'S, M. Bruno JARROIR, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Eva ROY, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Jean-Paul CLECH représenté par M. Patrick MARENGO  
M. Didier QUENTIN représenté par M. FILOCHE  
M. Jean-Michel DENIS représenté par Mme CHABANEAU

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Nancy LEFEBVRE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX, DE BASSE TENSION, DE  
TÉLÉCOMMUNICATION ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC – RUE PIERRE JONAIN

RAPPORTEUR : Mme PELTIER

VOTE : UNANIMITÉ

Dans le cadre de l'aménagement de la rue Pierre Jonain, il semble opportun de réaliser l'enfouissement des réseaux aériens.

L'opération d'effacement concerne le réseau de distribution électrique, les réseaux de télécommunication et d'éclairage public.

Concernant le réseau de télécommunication, il est proposé de solliciter Orange pour une aide technique et financière, dans le cadre d'une convention à signer entre les parties, qui fixera le montage financier.

La maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil France Télécom, ainsi que les travaux liés aux réseaux de distribution électrique et éclairage public sont confiées au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER), qui assurera la vérification du contenu des devis et conduira les relations et coordinations avec les services d'études d'Orange.

Le coût des travaux est estimé à environ 200 000 € TTC, déduction faite de la participation du SDEER.

### LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu la nécessité d'aménager la rue Pierre Jonain et d'effacer préalablement les réseaux aériens et notamment ceux de télécommunication,
- Après en avoir délibéré,

### DÉCIDE

- de dissimuler les réseaux aériens de la rue Pierre Jonain,
- de confier au Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural (SDEER) la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement des réseaux et la conduite des relations et coordinations avec les différents services concernés,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous les documents relatifs à ce projet,
- d'affecter la dépense imputable à la ville au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,  
Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 05 novembre 2019  
Certifié Conforme

Le Maire,  
Patrick MARENGO

Mairie de Royan le  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général des Services  
HUBERT THOMAS

